

L'industrie

● (1410)

[Français]

LES FINANCES

ON DEMANDE D'ACCORDER L'ESCOMPTE COMPENSÉ À
L'ÉGARD DE L'HUILE À CHAUFFE—RECOURS À L'ARTICLE 43
DU RÈGLEMENT

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, je demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion d'une extrême urgence et d'une grande nécessité.

Étant donné, à la suite de l'exposé budgétaire du 23 juin dernier, que le choix à faire se ramène essentiellement à des décisions politiques,

Étant donné que le ministre des Finances est dans l'impossibilité, avec la politique actuelle, de combattre l'inflation,

Étant donné que l'augmentation du prix du gaz naturel et de l'huile à chauffage, telle qu'annoncée par le ministre des Finances dans son exposé budgétaire, représentera un fardeau trop lourd pour les contribuables à revenu moyen, je propose, appuyé par l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert):

Qu'un escompte compensé soit appliqué à l'huile à chauffe et au gaz naturel; ceci dans le but de permettre aux Canadiens—gagnant moins de \$12,000 par année—de pouvoir chauffer leurs habitations malgré la hausse des prix.

M. l'Orateur: De nouveau, je regrette de devoir dire à l'honorable député qu'il aura l'occasion de débattre cette motion au cours des six jours que durera le débat sur le budget.

* * *

[Traduction]

L'INDUSTRIE

DEMANDE DE RÉEXAMEN DE LA REQUÊTE DE SAUNDERS
AIRCRAFT POUR LA PARTICIPATION AU PAIT—RECOURS À
L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Dean Whiteway (Selkirk): Monsieur l'Orateur, je prends la parole en conformité des dispositions de l'article 43 du Règlement pour proposer une motion à propos d'une affaire pressante dont l'étude s'impose d'urgence. Étant donné, d'une part, que la société Saunders Aircraft, de Gimli, au Manitoba, a été contrainte d'arrêter sa production et, ce faisant, de mettre 300 travailleurs en disponibilité, et, d'autre part, qu'après deux années d'étude, le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Gillespie) n'a encore rien décidé au sujet de la demande que la société Saunders a formulée dans le cadre du Programme d'aide à l'avancement de la technologie industrielle, je propose donc, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que le ministre de l'Industrie et du Commerce examine immédiatement la demande de la société Saunders de participer au PAIT et à tout programme fédéral auquel cette société pourrait être admissible.

M. l'Orateur: Aux termes de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

[M. l'Orateur.]

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES FINANCES

LE PROJET DE TAXE SUR L'ESSENCE—LES ÉCONOMIES
ESTIMATIVES ESCOMPTEES

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'avais une question ou deux à l'intention du ministre des Finances que j'espérais voir à la Chambre.

Une voix: Le voici qui arrive.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, il y a bien longtemps que je n'ai pas suscité autant d'applaudissements de la part de l'autre côté de la Chambre. J'aimerais interroger le ministre des Finances sur la taxe de 10c. que le gouvernement propose d'imposer sur l'essence. Le ministre ne nous a pas dit l'autre soir combien d'essence on pensait faire économiser par cette mesure. Je suis persuadé qu'il possède maintenant cette information. Pourrait-il donc nous dire en gros le nombre de gallons d'essence qu'il estime faire économiser ainsi par les consommateurs au Canada dans les 12 prochains mois?

M. l'Orateur: A l'ordre. Avant que le ministre ne réponde, je dois dire que la question suscite certaines difficultés à la présidence. La Chambre a comme règle constante et ferme que lorsqu'un sujet a été inscrit à l'ordre du jour des délibérations, les questions portant sur le sujet devraient être remises jusqu'à la tenue du débat.

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: Il s'agit certes là d'une règle qui, si elle était appliquée trop rigide, restreindrait trop le choix des questions. Toutefois, aujourd'hui et les cinq prochains jours, c'est le budget en son entier qui fera l'objet de nos débats. Il est donc difficile de justifier que l'on pose des questions sur le budget pendant la période des questions, puisque la Chambre va examiner le budget pendant six jours. Je ne veux pas restreindre indûment l'initiative que prend le chef de l'opposition de jeter les bases du débat sur le budget. D'autre part, nous ne devrions pas consacrer toute la période des questions au budget.

M. Stanfield: Sauf votre respect, monsieur l'Orateur, il me semble qu'un débat ne saurait remplacer des questions pour obtenir des renseignements du ministre.

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: A mon avis, il est tout à fait naturel qu'on veuille poser un certain nombre de questions à la suite de l'exposé budgétaire et de la présentation du budget et, sauf tout le respect que je vous dois, monsieur l'Orateur, j'estime que les députés de l'opposition devraient pouvoir poser des questions sur le budget pour clarifier certains points d'intérêt. Cela n'enlèverait rien au débat sur le budget qui doit suivre plus tard cet après-midi. Il ne me semble pas que le débat puisse en aucune manière remplacer les questions.